

# Année Universitaire

1<sup>er</sup> semestre Septembre - Décembre

**UE 1 : Atomes - Biomolécules - Génome - Bioénergétique - Métabolisme**

**UE 2 : La cellule et les tissus**

**UE 3 : Organisation des appareils et des systèmes - Méthodes d'étude Physique et biophysique**

**UE 4 : Organisation des appareils et des systèmes - Aspects morphologiques Anatomie humaine**

UE : Unité d'enseignement

**Concours Epreuves écrites - 1<sup>ère</sup> partie**

Communication des résultats

Choix de l'enseignement spécifique

2<sup>ème</sup> semestre Janvier - Mai

**UE 5 : Biostatistiques : Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé**

**UE 6 : Initiation à la connaissance des médicaments et à la recherche**

**UE 7 : Santé - Société - Humanité**

**UE 8 : Organisation des appareils et des systèmes - Aspects fonctionnels Physiologie**

**UE 9 : Enseignement spécifique**

Maïeutique

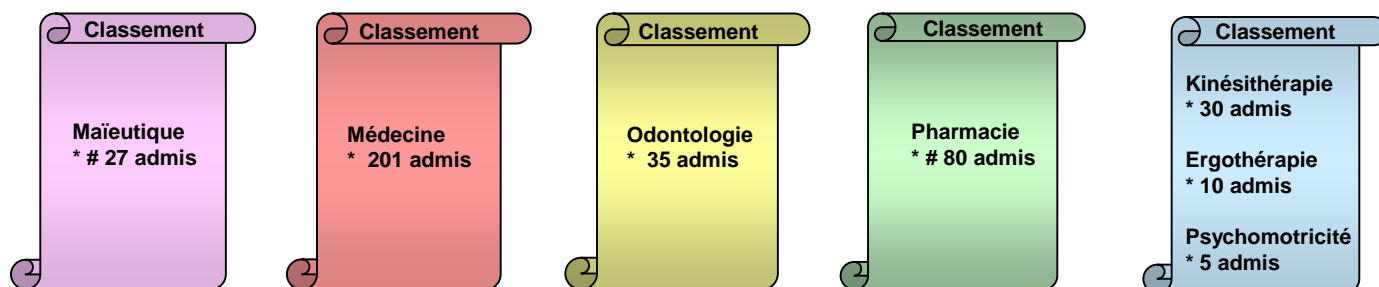
Médecine

Odontologie

Pharmacie

Métiers de la rééducation

**Concours Epreuves écrites - 2<sup>ème</sup> partie**



\* : Numerus clausus 2016-2017

# : pour l'année 2017-2018, entrée en vigueur de la procédure ALTER-PACES

**Choix définitif de l'orientation**

# Organisation Pédagogique

Les intitulés et volumes horaires sont susceptibles d'être modifiés

Unités d'enseignement communes	Disciplines	Cours + TD (h) (h)	Coefficients				
			Maïeutique	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Métiers de la rééducation
UE 1 : Atomes - Biomolécules Génome - Bioénergétique Métabolisme	EC 1.1 Chimie	31 + 6	2	4	4	6	1,5
	EC 1.2 Biochimie	28 + 3	3	4	4	6	1,5
	EC 1.3 Biologie Moléculaire	18 + 4	3	2	2	2	2
UE 2 : La cellule et les tissus	EC 2.1 Biologie cellulaire	46 + 14	4	6	6	3	3
	EC 2.2 Histologie	14 + 6	2,5	2,5	2,5	2	2,5
	EC 2.3 Biologie du développement et de la reproduction	10 + 2	4	1,5	1,5	1	1,5
UE 3 : Organisation des appareils et des systèmes. Méthodes d'études	EC 3.1 Physique	26 + 7,5	2	2,5	2,5	2	2,5
	EC 3.2 Biophysique	26 + 3	2	3,5	3,5	2	3,5
UE 4 : Organisation des appareils et des systèmes Aspects morphologiques	EC 4.1 Anatomie humaine	36 + 0	4	4	4	3	6

UE 5 : Biostatistiques : Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé	EC 5.1 Biostatistiques	24 + 4,5	4	4	4	4	4
UE 6 : Initiation à la connaissance des médicaments et à la recherche	EC 6.1 Le médicament	34 + 3	4	4	4	8	2
UE 7 : Santé - Société - Humanité	EC 7.1 Sciences humaines et sociales	26 + 0	4	4	4	4	4
	EC 7.2 L'Homme et son environnement	24 + 3	2	2	2	3	2
	EC 7.3 Santé publique	18 + 0	3	3	3	1	3
UE 8 : Organisation des appareils et des systèmes. Aspects fonctionnels	EC 8.1 Physiologie : Fluides et physiologie membranaire	34 + 3	4	4	4	3	4

UE 9 Spécifique							
UE Maïeutique	EC 9.2 Anatomie du petit bassin chez la femme, de l'appareil reproducteur et du sein	16 + 0	4				
	EC 9.3 Méthodes d'étude et d'analyse du génome	5 + 3	2				
	EC 9.4 Histologie de l'appareil reproducteur et du sein	8 + 3	3				
	EC 9.8 Unité foeto-placentaire	12 + 3	6				
UE Médecine	EC 9.1 Anatomie tête et cou	15 + 0		3			
	EC 9.2 Anatomie du petit bassin chez la femme, de l'appareil reproducteur et du sein	16 + 0		3			
	EC 9.3 Méthodes d'étude et d'analyse du génome	5 + 3		2			
	EC 9.4 Histologie de l'appareil reproducteur et du sein.	8 + 3		2			
UE Odontologie	EC 9.1 Anatomie tête et cou	15 + 0			4		
	EC 9.3 Méthodes d'étude et d'analyse du génome	5 + 3			2		
	EC 9.6 Sources et voies de découverte des médicaments	12 + 3			2		
	EC 9.7 Morphogénèse cranio faciale et odontogénèse	12 + 0			6		
UE Pharmacie	EC 9.5 Bases chimiques et pharmaceutiques des médicaments	30 + 4,5				8	
	EC 9.6 Sources et voies de découverte des médicaments	12 + 3				4	
UE Métiers de la rééducation	EC 9.1 Anatomie tête et cou	15 + 0					3
	EC 9.2 Anatomie du petit bassin chez la femme, de l'appareil reproducteur et du sein	16 + 0					3
	EC 9.9 Métiers de la rééducation	16 + 0					6

## L'inscription

- **Quelles sont les modalités d'inscription en P.A.C.E.S. ?**
  - Pré-inscription sur le site admission Post-Bac pour tous les titulaires du baccalauréat ou de son équivalent de toutes les académies
  - Faire le choix P.A.C.E.S. sur le site admission Post-Bac ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr))
- **Les bacheliers de l'académie de Champagne Ardenne sont prioritaires**
- **L'inscription des bacheliers des autres académies sera dépendante des capacités d'accueil de l'établissement**
- **Dès les résultats du Baccalauréat et si vous êtes acceptés dans admission postbac**
  - Remplir les documents d'inscription sur le site internet univ-reims.fr.
  - Prendre rendez-vous (site univ-reims.fr) pour l'inscription définitive.
  - **Le jour de votre rendez-vous**, amener l'original des notes du Baccalauréat et une photo d'identité.
  - La date limite des derniers rendez-vous est à confirmer (habituellement fin de la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet).
- **Les titulaires d'un Baccalauréat autre que S peuvent-ils réussir le concours ?**
  - Plus de 99% des bacheliers qui réussissent les concours de P.A.C.E.S. sont titulaires d'un Bac S.

## Les cours

**Pré-rentrée P.A.C.E.S. :** le 31 août 2017, Campus Lettres, Croix Rouge, amphithéâtre 3.

**Rentrée P.A.C.E.S. :** le 4 septembre 2017.

- Les cours ont lieu tous les matins de 8h à 12h15 (Campus Lettres, Croix Rouge, amphithéâtres 1, 3, 4) par vidéo-transmission.
- Les travaux dirigés ont lieu les après-midi (2 à 3 par semaine), au Pôle Santé.

**La présence aux cours est elle obligatoire ?**

- La présence aux cours n'est pas obligatoire, mais elle est très fortement conseillée.
- La présence aux **travaux dirigés est obligatoire.**

## Les enseignements spécifiques

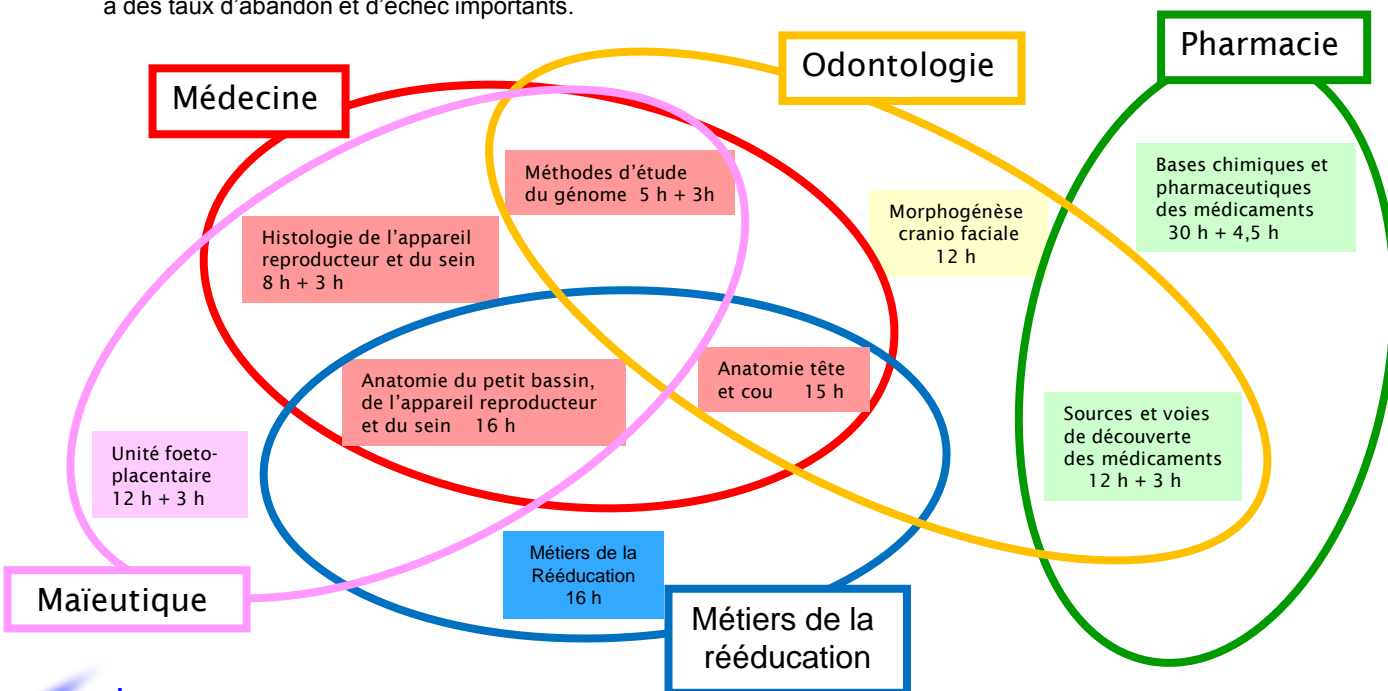
**Quand doit-on choisir l'enseignement spécifique (UE 9) ?**

- Les étudiants définissent ce choix en Janvier, suite à la publication des résultats du premier semestre.

**Est-il possible de suivre les 5 filières spécifiques proposées ?**

- Oui. Cependant, la surcharge de travail est très importante au second semestre, avec 77 h de cours et 4 à 6 épreuves supplémentaires. Il est donc très recommandé de choisir 2 filières spécifiques au maximum.

Il est nécessaire de bien réfléchir avant de s'engager. En effet, les choix effectués par défaut conduisent à des taux d'abandon et d'échec importants.



## Le concours

**Sous quelle forme ont lieu les épreuves ?**

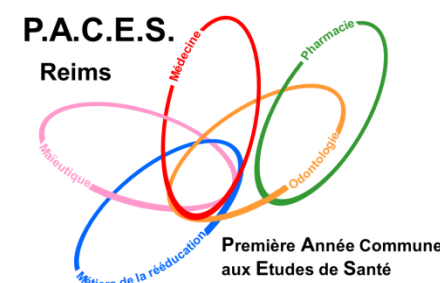
- La grande majorité des épreuves écrites sont sous la forme de QCM (questions à choix multiples).
- L'épreuve de Sciences Humaines et Sociales (EC 7.1) est rédactionnelle.

**Est-il possible d'être reçu dans 2 concours, ou plus ?**

- Oui. Les étudiants reçus dans plusieurs filières doivent déterminer leur choix définitif en Juin, après la publication des résultats.
- **Remarque : en cas de réussite dans le cursus médecine, la scolarité devra s'effectuer à Reims jusqu'à l'examen de 6<sup>ème</sup> année. Aucun changement d'UFR ne sera accepté avant cette échéance.**

**Peut-on redoubler la P.A.C.E.S. ?**

- Oui. Cependant, les étudiants primants qui obtiennent des résultats très insuffisants à l'issue des épreuves du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>ème</sup> semestre seront réorientés dans une autre filière de l'Université. Un redoublement en P.A.C.E.S. pourra être envisagé en fonction des résultats obtenus dans cette autre filière.



Médecine

Pharmacie

Première Année Commune

Odontologie aux Études de Santé

Métiers de la rééducation

Maïeutique

Environ 1500 étudiants inscrits

Environ 400 étudiants admis en 2<sup>ème</sup> année pour l'ensemble des filières

Pôle Santé

UFR de Médecine et de Pharmacie  
51 rue Cognacq Jay – 51095 Reims Cedex

E-mail : [paces@univ-reims.fr](mailto:paces@univ-reims.fr)  
☎ : 03 26 91 81 83

Responsabilité pédagogique P.A.C.E.S.

Laurent Ramont  
Stéphanie Caudroy  
Christine Gauvin

Responsabilité administrative P.A.C.E.S.

Fayçal Ben Saïd  
Ludivine Liot

Directrice de l'École de Sages-femmes : Michèle Zanardi  
Doyen de l'UFR de Médecine : Jean-Paul Eschard  
Doyen de l'UFR d'Odontologie : Pierre Millet  
Doyen de l'UFR de Pharmacie : Jean-Marc Millot  
Directeur de l'École de Kinésithérapie : Hervé Quinart